

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an: Montréal, \$2.00.

Canada et Etats-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVI

MONTRÉAL, VENDREDI 21 JUIN, 1895

No 16

SEMAINE DU 14 JUIN

2198 abonnés réguliers 2193

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."  
Téléphone No 2547.  
Boîte de Poste No 917.  
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.  
Téléphone 2602.  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

### LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

## Ça et là.

Il se produit en ce moment une concurrence intéressante entre les banquiers français et les banquiers anglais; nous voulons parler de la haute banque des deux pays; pour obtenir l'émission des emprunts que la Chine doit contracter pour payer l'indemnité de guerre.

La banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit Lyonnais ont réussi à obtenir l'émission de l'emprunt de \$80,000,000 en or qui doit être payé comme indemnité au Japon pour l'abandon de la presqu'île de Liao-Tong. Cet emprunt est garanti par la Russie et sera d'un placement plus facile que l'autre emprunt, qui sera probablement de \$200,000,000. Aussi les grands banquiers de Lon-

dres sont-ils furieux contre leurs confrères de Paris et font-ils tout en leur pouvoir pour obtenir l'émission de ce second emprunt.

Le fait est que la situation de la place de Londres n'est pas rose. Les capitaux n'y ont plus de marché. Le taux du marché libre tombe graduellement et l'on se jette sur les prêts garantis par des valeurs publiques, au taux de  $\frac{1}{2}$  p. c. pour terme fixe et de  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{3}{8}$  p. c. pour demande. Le placement de \$200,000,000 d'or en Chine serait un véritable soulagement pour les capitalistes anglais, qui, d'ailleurs, sauraient bien prendre les plus sérieuses garanties de remboursement.

**Vol d'eau** Nous avons laissé percer une légitime indignation, à plusieurs reprises, en constatant que la Montreal Water and Power Company recevait de la ville de Montréal, sans la payer, l'eau qu'elle revendait au comptant aux municipalités voisines. Nous trouvons d'une longanimité, frisant la complicité, les fonctionnaires chargés de la perception du prix de l'eau, qui laissaient durer plus d'une année entière cet état de choses.

Eh bien, nous étions encore d'une naïveté enfantine. Non seulement la Montreal Water and Power Company ne payait pas l'eau qu'elle recevait de la ville par les compteurs, mais elle avait pratiqué à une conduite principale de la ville, au coin des rues Dorchester et Atwater, une saignée clandestine de 6 pouces, par laquelle elle détournait une partie de l'eau qu'elle fournissait à la Côte St-Antoine.

Il ne manquait plus que cela.

La ville lui réclame \$50,000 pour ce fait. Ce n'est pas assez. Ce détournement, commis par un individu, l'aurait conduit à la cour criminelle. Nous ne savons jusqu'à quel point les officiers de la compagnie peuvent être tenus personnellement responsables de ce délit, mais il est à peu près certain qu'il n'a pas été commis sans qu'il y ait eu complicité quelque part. C'est une enquête qu'il faudrait, mais une

enquête sérieuse, pour découvrir quel a été ce complice et pour le punir comme il le mérite.

A moins qu'il n'y ait de trop hautes individualités compromises, nous ne voyons pas pour quelle raison on refuserait cette enquête.

**Pour les Commis.** Maintenant que la procession de la Fête-Dieu est passée, les marchands de nouveautés vont voir s'allonger les jours plus ou moins oisifs de l'été. Le départ pour la campagne de nombreuses familles aisées, va faire des loisirs également aux épiciers qui emploient des commis. Les magasins de chapellerie et fourrures ont maintenant passé la période active du printemps; les magasins de ferronnerie et de peintures vont avoir également moins de clients à servir.

Nous supposons que les marchands, dans chacune de ces lignes, ont déjà fait les préparatifs d'un congé de quelques jours à passer à la campagne, aux bains de mer ou aux eaux minérales. Ceux qui ne les ont pas faits, devraient les faire au plus vite; juillet et août sont les mois où l'on peut le plus facilement s'absenter de son magasin et laisser derrière soi, pendant quelques jours, le soin des affaires.

Mais nous voudrions que, dans chaque magasin où un ou plusieurs commis aident le patron, les arrangements pour les vacances du patron fussent faits de manière à ce que chaque commis pût, lui aussi, prendre quelques jours de repos. Les commis sont de la même pâte que les marchands et le surmenage sans trêve ne fait pas plus de bons commis que de bons patrons.

Au point de vue humanitaire, il est du devoir du patron, responsable jusqu'à un certain point, du bien-être matériel et moral des commis, de leur donner autant que possible l'occasion de se délasser le corps et l'esprit pendant quelques jours par année. Au point de vue des affaires, il est clair que l'on obtiendra d'un commis, traité avec bienveillance,